

Sharing information and promoting international humanitarian law at the ICRC

Résumé rédigé par Pascale Fontana

La présentation vise à mettre en lumière deux approches du partage de l'information liées au mandat du CICR en matière de diffusion du droit international humanitaire: une approche documentaire classique où l'on vise la mise à disposition de l'information juridique, et une approche de promotion du DIH plus interactive et proactive où l'on met l'accent sur la formation et la vulgarisation.

Faciliter l'accès à l'information juridique

Pour ce qui est de l'accès aux sources primaires, le CICR a développé différentes bases de données pour mettre à disposition les traités internationaux et législations nationales d'application du DIH. La bibliothèque du CICR s'inscrit également dans cette démarche, à travers des projets de numérisation des travaux préparatoires de certains traités, ainsi que par la création d'une collection spécifique qui se veut l'aboutissement de différents processus institutionnels de collecte de l'information sur la pratique des Etats.

La bibliothèque produit par ailleurs une bibliographie trimestrielle de droit international humanitaire dans laquelle les nouvelles acquisitions de la bibliothèque sont classées par thème. Cette bibliographie qui fut initialement créée pour un usage interne s'est révélée intéressante pour un public externe également.

Promouvoir le DIH

Le CICR a développé une approche de promotion du droit auprès de publics d'influence directe et indirecte sur les problèmes humanitaires, ainsi que du grand public. La présentation se focalise sur l'approche et les outils à destination de certains acteurs, tels que les milieux académiques, les professionnels de l'humanitaire, les juristes militaires, les fonctionnaires et juristes gouvernementaux et les corporations privées. Pour les outils spécifiquement destinés aux porteurs d'armes, se référer aux pages suivantes sur le site du CICR: <https://www.icrc.org/en/what-we-do/building-respect-ihl/dialogue-weapon-bearers>

Le CICR promeut le droit international humanitaire auprès des publics susmentionnés via des thèmes d'actualité, en partenariat avec des acteurs académiques de référence, et en adaptant les messages via différents formats d'outils et d'événements. Ce faisant, il cherche à susciter des discussions où l'Institution pourra s'informer des derniers développements sur le sujet traité, consolider ses positions et faire connaître ses perspectives, afin d'encourager le respect et d'influencer favorablement la mise en oeuvre du droit humanitaire par toute partie à un conflit. Ce processus s'effectue via des publications au format papier et digital, telles que la Revue International de la Croix-Rouge ou "How does law protect in war? Online", du e-learning, des cycles de conférences, des cours, mais également des prises de position sur le blog "Humanitarian Law & Policy", un usage régulier des média sociaux (LinkedIn, Facebook, Twitter) et la Newsletter "Law & Policy" envoyée bimensuellement à plus de 23'000 contacts.

Ces approches et outils sont également relayés chaque année auprès de 80 délégations du CICR sur le terrain, via différents moyens de communication internes, tels que la messagerie du CICR, son Intranet, ainsi que des téléconférences.